

Flixecourt, le 06 Janvier 2011.



MONSIEUR MICHEL DELPUECH  
PREFET DE REGION, PREFET DE LA SOMME  
51, rue de la République  
80020 AMIENS Cédex 9.

**Objet** : Projet éolien de la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs  
**E-mail** : b.lheureux@cc-valdenievre.fr

Monsieur le Préfet,

La Communauté de Communes du Val de Nièvre (CCVNE) porte depuis plusieurs années un projet éolien sur son territoire. Cette décision s'est inscrite dans un processus de partenariat entre l'intercommunalité et les communes, en toute transparence. Tout d'abord, le périmètre d'implantation a été le fruit d'un long travail de sélection :

- Schéma territorial du syndicat mixte de Somme Sud Ouest entre 2005 et 2006
- Dossier de ZDE concerté entre 2006 et 2008

Sur les 6 zones proposées, vous avez accepté la zone portant le projet du "Miroir" (déjà autorisé) et son extension, ainsi que la zone porteuse du projet du "Grand Champ" comme nouvel espace de développement éolien.

S'agissant du projet de parc éolien du "Grand Champ", l'intercommunalité et la société OSTWIND, se sont inscrits dans cette même logique de partenariat et de transparence :

Entre mi 2008 et fin 2009, soit 1 an et demi, ont été organisées : 3 réunions du comité local de suivi, une conférence de presse publique le 24/03/2009, une réunion publique le 29/05/2009 à Bettencourt Saint Ouen, une visite d'un parc éolien avec les élus de St Ouen et des habitants ; 6 articles de presse ont couvert ces événements.

A l'issue de ce processus, la société OSTWIND a déposé les dossiers de demande de permis de construire le 25/11/2009 pour l'installation de 7 éoliennes. La notification du délai d'instruction de ces demandes date du 17/12/2009.

La journée d'échange que vous avez organisé le 16/09/2010 a permis de lever certaines incertitudes, de répondre aux interrogations légitimes des élus et riverains.

S'agissant du projet du "Grand Champ", une table ronde a été organisée par Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture le 14/10/2010 en présence de vos services, des élus des Communes porteuses et de l'intercommunalité, et de la société OSTWIND.

1, allée des Quarante - Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT  
Téléphone : 03 22 39 40 40 - Télécopie : 03 22 39 40 41  
www.cc-valdenievre.fr

A l'issue de cette réunion, un compromis a été trouvé permettant d'améliorer le projet et de satisfaire l'ensemble des parties :

La Société OSTWIND propose de modifier le projet initial en renonçant aux éoliennes BR01 et BR09 situées sur les communes de Saint-Ouen et Bettencourt Saint Ouen. Afin de revenir à la taille initiale du projet, une demande de permis de construire complémentaire sera ultérieurement déposée pour 2 éoliennes situées au plus loin de la zone urbanisée.

L'enquête publique, qui s'est déroulée du 06/09/2010 au 08/10/2010, s'est soldée par un avis favorable avec recommandation de déplacer les éoliennes BR01 et BR09. La proposition de la Société OSTWIND est donc parfaitement en phase avec à la fois la volonté des élus et les conclusions du Commissaire Enquêteur.

Les retombées espérées pour la collectivité seront, du moins dans un premier temps, amputées de près de 30%. Cependant, les élus et la Société OSTWIND sont déterminés à privilégier la meilleure insertion locale possible du projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre proposition conjointe et restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le Président de la Communauté de Communes

René LOGNON



Le Maire de Vignacourt

Stéphane DUCROTOY



La société OSTWIND

Mathieu ESCARE

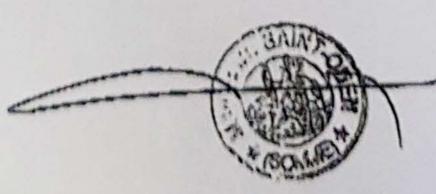
Le Maire de Bettencourt Saint Ouen

Michel VILLAIN



Le Maire de Saint Ouen

Jean Pierre SAINT



OSTWIND INTERNATIONAL  
Z.A.L. de la Petite Dintelle  
F-80310 FRIXES  
Tél : 03 21 41 19 40 - Fax : 03 21 41 05 29  
Billet 428 604 018 00033 - Code APE 719 B